



Pour un accès universel à la culture scientifique au lycée en classes de première et terminale

Nous nous exprimons ici suite aux auditions menées par Pierre Mathiot dans la perspective d'une refonte de l'examen du baccalauréat, et à la publication de son rapport rendu public le 24 janvier 2018. L'Union des professeurs de physique et de chimie, qui vient de publier le 1000^e numéro de sa revue mensuelle, *Le BUP*, défend un accès à la culture et à la méthodologie scientifique pour toutes et tous. Nous réclamons que cet enseignement soit intégré dans le cadre du futur tronc commun des enseignements en lycée général et technologique en première et terminale.

Le citoyen du XXI^e siècle se trouve plus que jamais concerné par des questions et enjeux scientifiques dans sa vie quotidienne, dans son environnement, mais aussi lors de décisions personnelles et collectives. Pour ne citer que quelques exemples : génie génétique, bio-ingénierie, nanotechnologies, changement climatique, transition énergétique, OGM, nouveaux matériaux, exploration spatiale, big data, prégnance des théories du complot...

Pour comprendre et analyser le monde présent et à venir, à la sortie de ses études secondaires, tout bachelier, toute bachelière doit pouvoir approfondir au lycée aussi bien sa culture en humanités que sa culture scientifique, partiellement construites au collège. Il ou elle doit, entre autres, être capable de reconnaître, comprendre et utiliser les traits caractéristiques principaux des démarches et méthodes scientifiques.

Selon nous, c'est en classes de première et de terminale, grâce à un enseignement scientifique intégré au futur tronc commun et faisant intervenir des professeurs de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre (SVT), que cela serait possible et pertinent. Ces enseignants sont en effet déjà habitués à travailler sur des thèmes scientifiques interdisciplinaires dans les filières L/ES actuelles, comme dans l'enseignement d'exploration MPS.

Le rapport rendu par M. Mathiot¹ nous conforte dans cette demande, si l'on se réfère au passage suivant (page 36) :

« L'enseignement « culture et démarche scientifique » est le seul ici qui sort du registre disciplinaire classique. Il nous semble très important que les élèves de terminale bénéficient d'un enseignement qui relève de la catégorie des enseignements scientifiques, car la culture commune est aussi fondamentalement une culture scientifique, qui y aborde des questions centrales pour nos sociétés (exemple : autour de l'environnement et du réchauffement climatique, de l'intelligence artificielle, de la santé) et le fasse aussi en relevant des enjeux de

¹ http://cache.media.education.gouv.fr/file/Janvier/44/3/bac_2021_rapport_Mathiot_884443.pdf

méthode (observer, expérimenter, lire des documents, comprendre des graphiques, etc.) »

La préconisation du rapport d'un enseignement scientifique faisant partie de la culture commune est en contradiction totale avec une césure possible, pour un grand nombre d'élèves, d'un an et demi de cet enseignement. En effet, les élèves qui choisiraient des majeures non scientifiques arrêteraient de suivre un enseignement de sciences en milieu de seconde pour reprendre en terminale !

Nous nous devons d'alerter M. le Ministre sur le danger qu'il y aurait à négliger cette question de la culture scientifique pour tous. L'évolution du lycée accompagnant la réforme du baccalauréat prévu en 2021 pourrait conduire, sans tenir compte de notre demande, à un appauvrissement supplémentaire de la culture scientifique de bacheliers et bachelières à profil « lettres et sciences humaines » (futurs professeurs des écoles, journalistes, élus...).

Pour rester informé, abonnez-vous au compte Twitter de l'UdPPC : <https://twitter.com/UdPPC> ou @UdPPC

Pour l'UdPPC, 28 janvier 2018